

Brésil : la présidente du Tribunal Suprême Fédéral est accusée de l'emprisonnement illégal de Lula



Brasilia, 25 juin (RHC)- Le ministre du Tribunal Suprême Fédéral, Marco Aurelio Mello, a rendu responsable la présidente de cette instance Carmen Lucia pour l'emprisonnement illégal de l'ex-président Luiz Inacio Da Silva, Lula.

Le quotidien numérique Brésil 247 relève que le magistrat de la Cour Suprême a rappelé que depuis décembre dernier il a émis deux documents proclamant le caractère inconstitutionnel du procès contre Lula. Il a dénoncé le fait que la présidente fait traîner le début de ces procès et qu'elle n'en fixe pas la date.

En avril dernier, Carmen Lucía, a manœuvré ouvertement pour éviter que la Cour au grand complet ne se prononce sur les deux recours qui mettent en cause la légalité de l'emprisonnement après la ratification de la condamnation en seconde instance et, en échange, elle a inclut dans l'agenda l'analyse d'un recours en habeas corpus préventif pour Lula, recours qui a été rejeté.

À partir de cette décision, le juge fédéral Sergio Moro, a ordonné l'emprisonnement immédiat du fondateur et leader historique du Parti des Travailleurs condamné injustement à 12 ans et 1 mois de

prison pour les délits présumés de corruption passive et de blanchiment d'argent, par la cour d'appel de Porto Alegre, qui a, en outre décidé un emprisonnement anticipé.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/165452-bresil-la-presidente-du-tribunal-supreme-federal-est-accusee-de-lemprisonnement-illegal-de-lula>



Radio Habana Cuba